

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR L'ADOPTION DU BUDGET 2019

PRENEZ AVIS QUE :

Les membres du conseil municipal de la Ville de Danville adopteront le budget 2019 ainsi que le budget triennal d'immobilisations 2019-2020-2021, lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le mercredi 19 décembre 2018 à 20 h 00, à la salle du conseil municipal située au 150, rue Water, à Danville.

Prenez note également que la période de questions destinée au public ne portera que sur le budget 2019.

La séance ordinaire du conseil municipal se tiendra comme prévu le lundi 17 décembre 2018 à 19 h 00.

Donné à Danville, ce 10^e jour du mois de décembre 2018.

M^e Josée Vendette
Directrice générale par intérim
M.A.P. Gestion municipale